

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2023

Le premier avril deux mil vingt-trois à neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes Charles ROBBE, sous la présidence de Madame Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Etaient présents : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD, Mme Aurélie WALTZER, M. Denis BERTIN-GUYON, Mme Rose-May GIORGIANNI, M. Jean-Charles CATTIN, Mme Christel GERBER, M. Daniel POIX, Mme Roxane RAWYLER, M. Antoine GRAF, M. Denis POIX-DAUDE, Mme Danièle BIESSE, M. Daniel GRAF, Mme Isabelle ANDREZ.

Absents excusés : M. Michel MOREL qui a donné procuration à Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD, M. Jean-Baptiste GALLIOT qui a donné procuration à M. Denis BERTIN-GUYON, Mme Marie-Christine POIX qui a donné procuration à Mme Roxane RAWYLER, Mme Céline BLONDEAU qui a donné procuration à Mme Aurélie WALTZER, M. Eric BARBE qui a donné procuration à Mme Rose-May GIORGIANNI

Secrétaire de séance : Mme Aurélie WALTZER

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2023. Sans observation, le procès-verbal du 01 avril 2023 est adopté.

Points 1 à 5

Géraldine TISSOT TRULLARD, 1^{ère} adjointe, informe l'assemblée que les comptes de gestion de l'année 2021 sont conformes aux comptes administratifs de la commune et ceci pour tous les budgets cités ci-dessous.

M. BILLOT expose les différents comptes à l'assemblée.

1a-1b-1c / BUDGET CIMETIERE

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	20 922,00 €	10 461,00 €
RECETTES	10 461,00 €	11 926,70 €
RESULTAT	-10 461,00 €	1 465,70 €
RESULTAT DE CLOTURE	-8 995.30	

2a-2b-2c / BUDGET EAU

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	45 851,35 €	46 199,27 €
RECETTES	117 992,09 €	762 225,79 €
RESULTAT	72 140 ,74 €	716 026,52 €
RESULTAT DE CLOTURE	788 167,26 €	

3a-3b-3c / BUDGET BOIS

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	336 451,00 €	130 598,77 €
RECETTES	298 807,17 €	266 729,00 €
RESULTAT	-37 643,83 €	136 130,23 €
RESULTAT DE CLOTURE	98 486,40 €	

4a-4b-4c / BUDGET MICROCENTRALE

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	4 794,38 €	26 940,36 €
RECETTES	47 925,32 €	32 918,61 €
RESULTAT	43 130,94 €	5 978,25 €
RESULTAT DE CLOTURE	40 109,19 €	

5a-5b-5c / BUDGET COMMUNAL

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	926 604,08 €	1 306 135,39 €
RECETTES	588 353,16 €	1 671 570,28 €
RESULTAT	-338 250,92 €	365 434,89 €
RESULTAT DE CLOTURE	27 183,97 €	

POINTS 1 à 5 : DELIBERATIONS VOTEES A L'UNANIMITE

6 à 10 / VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

6/ BUDGET PREVISIONNEL CIMETIERE 2022

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
26 926.70	35 922.00

7/ BUDGET PREVISIONNEL EAU 2022

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
480 258,58 €	480 258,58 €

8/ BUDGET PREVISIONNEL BOIS 2022

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
339 000 ,00 €	147 646,83 €

9/BUDGET PREVISIONNEL MICROCENTRALE 2022

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses : 58 821,97 €	Dépenses : 19 794,38 €
Recettes : 60 772,63 €	Recettes : 57 152,91 €

10/BUDGET PEVISIONNEL COMMUNAL 2022

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses : 1 856 238,53 €	1 355 250,92 €
Recettes : 1 861 898,67 €	

POINTS 6 à 10 DELIBERATIONS VOTEES A L'UNANIMITE

11°)- Vote des taux d'imposition 2023

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition votés en 2022, à savoir :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :	31,47 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) :	28,16 %
Cotisation Foncière des entreprises (CFE) :	21,52 %
Taxe d'habitation (TH) :	14,36 %

Voté à l'unanimité

12°)- Vote des subventions aux associations

Madame Aurélie WALTZER présente le tableau des propositions de subventions aux associations. Pour chaque association, Mme WALZER propose la somme qui leur sera allouée.

Le Conseil Municipal valide par 16 voix pour et 2 abstentions (Denis POIX-DAUDE et Isabelle ANDREZ) les subventions octroyées aux associations exceptés pour les associations suivantes :

Comité d'Animation de Jougne, Culture et Loisirs Bibliothèque, Ski Club Olympic Mont d'Or, Union Musicale de Jougne et VTT Mont d'Or. Pour ces associations sus mentionnées, le montant sera déterminé lors d'une prochaine séance de Conseil Municipal.

Voté à la majorité –

13°)- Vente de terrain aux Consorts QUERRY

Monsieur Denis BERTIN-GUYON, adjoint, expose à l'assemblée délibérante que Mme Yolande QUERRY, représentant les Consorts QUERRY, a sollicité l'acquisition de la parcelle communale Section AK n° 247 d'une contenance de 211 m2 sise au hameau des Echamps.

Le Conseil Municipal donne son accord pour vendre ladite parcelle au prix de 110,00 € HT le m².

Voté à l'unanimité –

14°)- Participations aux sorties scolaires (école de la Jougna & Ste Jeanne-Antide

Madame Aurélie WALTZER, adjointe présente les demandes de participations financières émanant du Groupe Scolaire La Jougna et de l'Ecole Sainte-Jeanne-Antide de Labergement-Ste-Marie, et ce, dans le cadre de classes de découvertes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- d'attribuer une subvention de 6 165,00 € qui se décompose comme suit :

Voyage scolaire éloigné : 104 élèves X 35 € = 3 640,00 €

Voyage scolaire proche : 101 élèves X 25 € = 2 525,00 €

● d'attribuer une subvention de 105,00 € : 3 élèves X 35 € = 105,00 € (école Ste Jeanne Antide)

Le Conseil valide ces participations financières par 15 voix pour et 3 abstentions (Denis POIX-DAUDE, Rose-May GIORGIANNI, Eric BARBE).

15°)- Lotissement Les Perrières 2 : Détermination du prix de vente

Monsieur Denis BERTIN-GUYON, adjoint, expose à l'assemblée délibérante que les travaux du Lotissement Les Perrières 2 sont bientôt terminés. Il précise que six parcelles seront destinées à la vente. Pour ce faire, Monsieur BERTIN-GUYON demande à l'assemblée délibérante de déterminer le prix de vente du m². Le prix de vente est proposé à 160,00 € H.T. le m².

Après débat, le Conseil Municipal rejette le prix de vente proposé par 13 voix (Géraldine TISSOT-TRULLARD, Aurélie WALTZER, Marie-Christine POIX, Rose-May GIORGIANNI, Christel GERBER, Céline BLONDEAU, Anthony BONNEFOY, Roxane RAWYLER, Antoine GRAF, Denis POIX-DAUDE, Danièle BIESSE, Isabelle ANDREZ.) – 5 voix pour (Michel MOREL, Denis BERTIN-GUYON, Jean-Baptiste GALLIOT, Daniel POIX, Daniel GRAF).

Questions et informations diverses :

-Madame Géraldine TISSOT-TRULLARD fait un point sur le dossier BEL COSTER en cours.

Ordre du jour épuisé,
Séance levée à 12h56

La Secrétaire de Séance



WALTZER Aurélie

La 1^{ère} Adjointe



MAIRIE DE JOUARRE
45370 (77088)
TISSOT-TRULLARD Géraldine